

Société d'Agriculture

DU

District de Montréal.

L'ASSEMBLÉE annuelle de cette Société a eu lieu le 17 du courant dans la chambre des Grands Jurés dans le Palais de Justice de cette ville, conformément à l'avis public donné. Plusieurs membres de la Société étant présents.

JOSEPH PERRAULT, ÉCR. M. P. Président de la Société fut appelé au fauteuil. L'Assemblée procéda ensuite à nommer un Comité pour la gestion des affaires pour l'année 1831, et les Messieurs suivans furent choisis :

L'Honorable L. J. Papineau, M. P. ; Joseph Perrault, M. P. ; James Leslie, M. P. A. Cuvillier, M. P. ; George Gregory, Charles Penner, John Molson, James Logan, James Somerville, Hugh Brodie, Archibald Ogilvie, John Boston, John Clark, Paschal La chapelle, sen. ; Venant Roy La Pensée, Paschal La Chapelle, jun ; Étienne Guy, Henry Headly, F. A. Larocque, ——— Bourbonnier, Dr. Valois, F. X. Racicot, Charles Dace and William Evans.

Le nouveau Comité élut ensuite les Officiers suivans.

L'Hon. L. J. PAPINEAU, M. P. Président ; Chs. Penner et H. Brodie, Vice-Présidens ; Wm. Evans, Secrétaire.

RÉSOLU.—Qu'à l'avenir les assemblées trimestrielles de tous les membres de la Société, (c'est à dire toute les personnes qui payent une piastre de souscription annelle) soient tenues dans le palais de Justice de cette ville, les premiers lundis de mars, juillet, septembre et janvier, dans la vue de donner à toutes

les parties du district connaissance des affaires en même tems que l'occasion de devenir membres et de nommer des juges pour les exhibitions de bestiaux, de grains, &c. et que le Secrétaire soit enjoint de donner avis de telle assemblée dans un papier Canadien et Anglais, la semaine qui précédera le jour auquel cette assemblée aura lieu.

RÉSOLU, Vu qu'actuellement la race des moutons et des cochons est beaucoup améliorée qu'on se peut procurer aux environs de Montréal, et que l'amélioration dans tout le district dans la race de ces animaux en particuliers, serait bien à désirer, qu'on commence en conséquence une souscription pour former un fonds avec lequel on achètera des mâles de ces deux espèces d'animaux qu'on distribuera à divers cultivateurs Canadiens, à certaines conditions, dans le cours de l'été prochain, et que le Secrétaire soit autorisé à recevoir des souscriptions pour cet objet.

Mr. Perrault ayant laissé le fauteuil, Mr. Penner y fut appelé. On remercia unanimement Joseph Perrault, écuyer, pour l'intérêt tout particulier qu'il a pris tant avant que pendant qu'il a été Président, en travaillant par tous les moyens possibles pour le but que se propose cette Société, avec zèle et impartialité, et ainsi que comme cultivateur, en donnant l'exemple de la mise en pratique du meilleur système dans les diverses branches d'agriculture sur sa propre terre ; ce qui peut plus que toute autre chose faire naître des améliorations dans la culture du pays ; et enfin pour la manière dont il s'est acquitté des devoirs de Président de l'Assemblée d'aujourd'hui.

PAR ORDRE.

WM. EVANS, Secrétaire.

MONTREAL, 17 Janvier 1830.

Société d'Agriculture du District de Montréal.

L'EXHIBITION de district de Cochons gras a eu lieu le 22 de Janvier dernier, au haut du nouveau marché, en cette ville, conformément à un avis public.

En conséquence du mauvais état des chemins et de la glace sur le fleuve, la concurrence n'a pas été grande, et les cochons exhibés ont été peu remarquables, tellement que les arbitres, après avoir été nommés et assermentés, ont recommandé au comité de retenir le premier prix et de n'adjudger que le second et le troisième.

CLASSE 37.—Pour les quatre cochons les plus pesants et les plus gras engraisés dans le district.

M. John Runnalds, de Dunham, a obtenu le second prix.

M. William Withman, de Stanbridge, le 5ème prix.

La concurrence à cette exhibition et à celle de l'année dernière, pour les cochons gras, a tellement trompé l'attente du comité, qu'il a cru qu'il serait expédient de faire un changement l'année prochaine, ou d'omettre entièrement l'exhibition de cochons gras, et d'ajouter d'autres prix pour l'amélioration de la race des truies.

Les cultivateurs dans les environs de Montréal ne trouvent pas qu'il leur soit avantageux d'engraisser des cochons d'une pesanteur suffisante pour les mettre en état de concourir à cette exhibition, et jusqu'à présent les prix ont été généralement remportés par des cultivateurs des townships de l'Est : mais l'état des chemins, ces deux années dernières, à cette époque particulière, ne leur a pas permis d'y venir. Les exhibitions ont été peu de chose en conséquence, et n'ont pas pu être d'une grande utilité ; le but principal de ces exhibitions étant de produire la concurrence, et des efforts pour élever des animaux supérieurs. Le principal objet de la société a été d'exciter l'émulation, et elle y est parvenue à un degré considérable.

L'exhibition de district d'animaux engraisés a eu lieu Jeudi dernier, 10 courant, au marché à foin de cette ville, conformément à un avis public.

Les bœufs gras exhibés dans la classe 38e. étaient généralement bien engraisés et de grande taille, ayant pesé vivants de 1856 lbs. à 2200 lbs. chacun.

Les vaches grasses, dans la classe 39e., étaient aussi supérieures.

Dans la classe 40, les cultivateurs canadiens seulement devaient concourir pour les bœufs gras, de race canadienne ; il n'y a eu que deux concurrents. Cela est d'autant plus à regretter que les bœufs de race canadienne s'engraisant facilement, et se trouvant bien de la nourriture d'hiver, dédommageraient amplement le cultivateur qui pourrait les nourrir de patates, lesquelles bouillies font un bon aliment, qu'on peut se procurer en abondance à peu de frais. Les moutons gras étaient les meilleurs qui eussent paru aux exhibitions de la société depuis son institution.

Comme l'objet de la société en offrant des prix pour les animaux engraisés, est de déterminer la bonté comparative des différentes races, particulièrement à l'égard de la maturité précoce et de la facilité à engraisser, les arbitres, lorsqu'ils furent nommés et assermentés, eurent instruction de décider quel était le meilleur animal ou le meilleur lot d'animaux dans chaque classe, en ayant égard en formant leur jugement, à l'excellence et à l'utilité de la forme, à la quantité de la chair, la légèreté des débris, l'aptitude à engraisser, et la maturité hâtive ; et dans les moutons, de faire attention à la quantité et à la qualité de la laine, et de s'enquérir particulièrement de la manière dont ils ont été nourris, et combien de temps ils ont été tenus aux grains ou aux racines, &c. et de refuser les prix lorsqu'ils paraîtraient n'être pas suffisamment mérités.

Après une inspection attentive, les arbitres ont fait les adjudications suivantes :

CLASSE 38.—Pour le meilleur bœuf gras, posé et engraisé dans le district—entière libre à tous les cultivateurs.

M. Gates, de Dunham, le premier prix :

M. L. Knowlton, de Stukely, le second, do.

M. E. Knowlton, de do, le troisième, do.

Le bœuf de M. Knowlton pesait beaucoup plus que celui de M. Gates ; mais le premier prix fut adjugé à M. Gates, en conséquence de l'opinion des arbitres, que son bœuf était plus gras, avait une plus grande aptitude à

engraisser, possédait une excellence supérieure de forme, et avait pris beaucoup moins de temps à s'engraisser.

M. Sargent, de Stukely, exhiba un bœuf qui fut regardé comme le plus gras de tous ceux de l'exhibition, mais qui à cause de sa petitesse ne fut pas jugé mériter un prix.

Vaches et Genisses grasses,

CLASSE 39.—M. Knowlton, de Stukely, le premier prix ;

M. Sargent, de do, le second do.

M. William Evans, de la côte St. Paul, le troisième do.

CLASSE 40.—Pour bœufs gras de race Canadienne.

M. François Lamarche, de Ste. Thérèse, le premier prix :

M. Jos. L. Hébert, de Lachenaie, le second, do.

CLASSE 41.—Pour les trois moutons les plus pesants et les plus gras, engraisés dans le district :

M. Molson, de Montréal, le premier prix ;

M. Penner, de Lachine, le second do.

Les arbitres rapportèrent que les moutons de M. Molson étaient les plus gras et les plus pesants, mais qu'ils étaient inférieurs par l'excellence de la forme et la qualité de la laine, à ceux de M. Penner.

Les prix furent adjugés et payés en présence du comité.

Les adjudications des prix offerts par la société pour l'année dernière, étant maintenant terminées, il peut n'être pas hors de propos de récapituler ses procédés, afin que le public puisse juger jusqu'à quel point la société a droit à l'appui et au soutien de toutes les personnes intéressées au perfectionnement de l'agriculture dans cette province. Deux cent vingt prix ont été adjugés dans l'espace de temps sus-mentionné, pour animaux supérieurs de toutes dénominations, récoltes de grains et de légumes, fermes bien conduites et jachère d'automne, fromage et beurre, étoffes de laine et toiles de manufacture domestique, et pour l'invention d'instruments d'agriculture perfectionnés. Tous les prix offerts étaient ouverts à la concurrence des cultivateurs canadiens, et tous autres que des cultivateurs canadiens étaient exclus de cinquante-cinq de ces prix. Lors de l'inspection des moissons, l'été dernier, des membres du comité accompagnèrent les inspecteurs, et s'efforcèrent de persuader aux cultivateurs canadiens d'adopter des améliorations dans leur mode de culture, là où leur système était défectueux. Le changement le plus essentiel recommandé, fut celui de ne pas semer de bled, à moins qu'il n'y eut une apparence raisonnable que la terre produirait une récolte suffisante pour dédommager le cultivateur de ses travaux et de ses frais, et lorsque la terre était regardée comme capable de porter une récolte ordinaire, de semer invariablement du trèfle avec le bled, particulièrement lorsqu'on est dans l'habitude de laisser la terre en friche ou d'en faire un pâturage tous les 2 ans, (pratique qui peut être très convenable dans certaines situations, où l'on ne peut se procurer aisément une grande quantité d'engrais.) Par ce moyen on se procurerait un bon passage pour les animaux, on empêcherait la crûte des mauvaises herbes, et l'on aurait un engrais abondant lorsque la terre serait labourée l'automne. Les frais de cette semence ne seraient presque rien, n'excédant pas trente ou quarante sous par arpent.

La société se propose d'offrir des prix cette année pour l'encouragement de cette pratique.

La société a aussi commencé une souscription pour former un fonds que sera appliqué à l'achat de bœufs et de taureaux des races la plus estimées, pour être prêtés aux cultivateurs canadiens, l'automne prochain, et être transportés annuellement d'une partie du district à l'autre.

Tel est le sommaire des procédés de la société soumis à la considération public. La société n'hésite pas à déclarer que l'application des fonds qui lui ont été accordés par la législature a été un moyen d'introduire une race excellente d'animaux ; qu'un système convenable d'agriculture a été commencé sur un plan étendu, et que si l'attention de la société continue à se porter constamment et principalement à encourager l'adoption d'un système perfectionné d'agriculture parmi les cultivateurs canadiens pratiques, ou peut s'attendre avec confiance aux résultats les plus favorables, et la grande importance de l'agriculture pour l'avancement de la prospérité de cette province est indubitable.

Par Ordre,

16 Mars 1831.

WILLIAM EVANS,

Secrétaire, &c.